2 - STRUCTURE ET GROS OEUVRE

Activité 21 - MAÇONNERIE ET BÉTON ARMÉ

Spécialité 211 - MAÇONNERIE ET OUVRAGES EN BÉTON ARMÉ

L'activité maçonnerie et béton armé courant comprend également pour les travaux concernés :
- Le terrassement, les canalisations enterrées, les fondations,
- L?étanchéité verticale contre murs enterrés,
- Les enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, les revêtements extérieurs,
- Le ravalement en maçonnerie,
- La fourniture et la pose de matériaux contribuant à l'isolation thermique intérieure et extérieure, et à l'isolation acoustique,
- Les travaux courants de briquetage, pavage, dallage, chape,
- Les voûtes et plafonds de moyenne importance,
- La fourniture et la pose de pierres,
- La fourniture et la pose de renforts bois ou métal nécessitées par l'ouverture de baies et de reprises en sous-?uvre,
- La fourniture et la pose de blocs et d'éléments armés en béton cellulaire autoclavé,
- La mise en ?uvre de maçonnerie à pierres sèches ;

Ainsi que la réalisation des travaux accessoires ou complémentaires de :
- Démolition et VRD,
- Fourniture et pose d'huisseries,
- et, selon les usages locaux, la fourniture et la pose d'éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie, plâtrerie,
- Carrelage et revêtement (carreaux, pierre et marbre), à l'exclusion de tout autre revêtement plastique, textile ou bois,
- calfeutrement de joints,

Et, selon les usages locaux, les travaux suivants liés à la fumisterie :
- Construction, réparation et entretien d'âtres et foyers,
- Conduits de fumées et de ventilation à usage domestique et individuel,
- Ravalement et réfection des souches hors comble,
- Construction de cheminées à usage domestique et individuel,
- Revêtements en carreaux et panneaux de faïence.

On entend par ouvertures en sous-?uvre la création d?ouvertures dans un élément porteur, en superstructure ou en infrastructure.

On entend par reprises en sous-?uvre la consolidation ou la réfection de l?assise (fondation) d?un ouvrage.

Qualification 2111 - Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)

Réalisation d'ouvrages de maçonnerie - béton armé de technicité courante, correspondant à des ouvrages simples (maisons individuelles, logements en bande, petit tertiaire) en construction neuve et en réhabilitation.
L'entreprise a la capacité à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires :
- la réalisation de tous types de dallages courants ou dalles en béton ciré,
- la fabrication et pose de poteaux et clôtures en maçonnerie ou béton.
Mention "RGE" possible